

# Propriété Privée Rurale de Saône & Loire



*Un patrimoine au service de la ruralité...*

**FLASH INFO N° 22**

Octobre 2021

## **Vous Défendre**

Point sur l'action de votre syndicat national au regard de la loi Sempastous.

Après avoir été voté par l'assemblée nationale, ce projet de loi sera débattu au Sénat le 3 novembre.

Nous avons donc mené un certain nombre d'actions afin de faire valoir notre point de vue, notamment sur les points relatifs aux conflits d'intérêts, aux transmissions familiales, et à la notion d'accaparement des terres et de surface excessives.

Nous avons été auditionnés par le rapporteur de la commission économique, Monsieur Olivier Rietmann, le 6 octobre et lui avons renvoyé son questionnaire en reprenant l'ensemble de nos griefs.

Nous avons rencontré plusieurs sénateurs qui, pour certains, ont déjà déposé nos amendements, et d'autres qui vont les déposer en reprenant tout ou partie de nos demandes.

Ce projet de loi suscite beaucoup plus de réactions, à ce stade, au Sénat qu'à l'Assemblée Nationale, y compris dans le monde du syndicalisme agricole qui n'avait pourtant rien objecté, lors de l'examen de ce texte par l'Assemblée Nationale.

Pour nous aider à faire valoir notre point de vue, nous travaillons en étroite collaboration avec la FNAIM et sommes soutenus par l'UNPI.

L'association de droit rural (Anavor) et les experts fonciers avec lesquels nous avons eu aussi des contacts, partagent également nos points de vue. D'autres juristes, non des moindres, nous rejoignent actuellement, un peu tardivement, mais qui vont former avec nous un solide réseau.

Voici, chers adhérents l'état de notre mobilisation.

[www.propriete-rurale71.com](http://www.propriete-rurale71.com)